

Conseil national du sida et des hépatites virales 39-43 quai André Citroën 75902 Paris cedex 15 T. +33(0)1 40 56 68 50 cns.sante.fr

FR

08/03/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES IST EN GUYANE ET DANS LES ANTILLES FRANÇAISES : NOUVEL AVIS DU CNS

Le Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS) a adopté un Avis sur la prévention et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST) en Guyane et dans les Antilles françaises, dans le cadre d'une saisine du Directeur général de la santé et du Directeur général des Outre-mer. Cet Avis doit en particulier contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé sexuelle (SNSS) dans ces territoires.

Le CNS a constaté que les épidémies d'IST, dont le VIH, y demeurent à un niveau d'activité plus élevé qu'en métropole et que les populations sont particulièrement exposées au risque de transmission, compte tenu de la précarité économique et sociale, de la fréquence de contextes de sexualité peu propices à la prévention et des difficultés d'accès au système de santé tenant à l'insuffisance de l'offre. En réponse à cette situation préoccupante, les services de l'État, les professionnels de santé ainsi que les associations ont contribué à des actions de prévention, de dépistage et de prise en charge des IST parfois déterminantes. Mais les efforts consentis par les pouvoirs publics sont insuffisants et des évolutions doivent intervenir.

- Tout d'abord, les actions de prévention et de dépistage, traditionnellement peu favorisées, doivent être significativement déployées et diversifiées pour mieux répondre aux besoins. La mise en place d'une offre mobile de santé globale et intégrée, l'appui de porteurs de projets associatifs, le développement de la médiation en santé au profit des communautés sont des instruments adaptés qui pourraient être mis en œuvre rapidement.
- Ensuite, les populations exposées au risque de transmission doivent bénéficier d'un meilleur accès à la prévention et au système de santé grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Les populations jeunes sont trop peu sensibilisées à l'éducation à la sexualité tandis que les ressortissants étrangers, notamment en situation irrégulière, rencontrent de nombreuses difficultés d'accès aux droits et donc aux soins.
- Enfin, les actions de lutte contre les IST doivent être soutenues par une ambition et une vision stratégique. L'intégration des territoires au sein de leur environnement régional et de l'espace européen offrirait de nouveaux leviers de coopération. Le renforcement de la coordination des acteurs publics à l'échelle nationale et régionale apparaît pertinent, au même titre que le développement des connaissances épidémiologiques et sociales, afin de renforcer l'efficacité de l'action publique.

Ces améliorations apparaissent aujourd'hui indispensables pour enrayer la dynamique des épidémies et garantir à chacun un accès à la santé adapté à la diversité des territoires et des populations de Guyane et des Antilles françaises.

Contact : Julien Bressy, Chargé de communication, 01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | iulien.bressy@sante.gouv.fr